

Jour de séance 2

le mercredi 6 novembre 2013

8 h 30

Prière.

Le président de la Chambre présente le nouvel aumônier pour la session. Il s'agit du révérend Daniel Walton, pasteur de l'église baptiste de Jemseg.

Le président de la Chambre présente les pages pour la session.

Les nouveaux pages sont les suivants : Lindsay Hodd, de Musquash ; Connor Jay, de Winsloe, à l'Île-du-Prince-Édouard ; Phoebe Marmura Brown, de Fredericton ; Alex Robichaud, de Laval, au Québec.

Les pages suivants reprennent du service : Brian Cooke, de Back Bay ; Julie Frigault, de Moncton ; Ben Graham, de Jacksonville ; Danielle LaPointe, de Kars ; Andrew MacDougall, de Burton ; Jack Simpson, de Fredericton ; Samuel Titus, de Fredericton.

M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de l'île Deer et de visiteurs à l'île, qui exhortent le gouvernement à remplacer le traversier *John E. Rigby*, qui sera bientôt retiré du service, par un plus grand navire afin que la capacité de transport passe de 18 à 24 voitures au moins. (Pétition 1.)

Il est unanimement convenu de revenir à la présentation d'invités.

Il est unanimement convenu de prolonger de 15 minutes la période des questions orales.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. P. Robichaud :

- 2, *Loi sur l'inscription des lobbyistes* ;
- 3, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne* ;
- 4, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune* ;

par l'hon. M. Higgs :

- 5, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac* ;

par l'hon. M^{me} Blais :

- 6, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance* ;

par M. Bernard LeBlanc :

7, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'environnement.*

L'hon. P. Robichaud donne avis que, le vendredi 8 novembre 2013, la deuxième lecture des projets de loi 2, 3, 4, 5 et 6 sera appelée.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. P. Robichaud, appuyé par M. Fraser, propose ce qui suit :

que, par dérogation au paragraphe 29(1) du Règlement, l'horaire de séance de l'Assemblée le vendredi soit le suivant :

le vendredi, de 9 h à 14 h;

que cet ordre spécial demeure en vigueur pour le reste de la quatrième session de la 57^e législature. (Motion 1.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. P. Robichaud, appuyé par M. Fraser, propose ce qui suit :

que la liste des membres du Comité permanent des corporations de la Couronne soit modifiée par la substitution, aux noms de M. Bertrand LeBlanc et M. Fraser, de ceux de M. Doucet et M. Albert;

que la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires soit modifiée par la substitution, aux noms de M. Bertrand LeBlanc, M. D. Landry et M. Doucet, de ceux de M. Boudreau, M. Kenny et M. Bernard LeBlanc;

que la liste des membres du Comité permanent des soins de santé soit modifiée par la substitution, au nom de M. Fraser, de celui de M. Doucet;

que la liste des membres du Comité permanent de modification des lois soit modifiée par la substitution, au nom de M. D. Landry, de celui de M. Bertrand LeBlanc;

que la liste des membres du Comité d'administration de l'Assemblée législative soit modifiée par la substitution, aux noms de M. Collins et M. Melanson, de ceux de M. Bertrand LeBlanc et M. Boudreau;

que la liste des membres du Comité permanent des hauts fonctionnaires de l'Assemblée soit modifiée par la substitution, au nom de M. Kenny, de celui de M. Albert;

que la liste des membres du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé soit modifiée par la substitution, au nom de M. Haché, de celui de M. D. Landry;

que la liste des membres du Comité permanent de la procédure soit modifiée par la substitution, aux noms de M. Bernard LeBlanc et M. Albert, de ceux de M. Fraser et M. Melanson;

que la liste des membres du Comité permanent des comptes publics soit modifiée par la substitution, aux noms de M. Doucet et M. Bernard LeBlanc, de ceux de M. Boudreau et M. Collins;

que la liste des membres du Comité spécial de Point Lepreau soit modifiée par la substitution, aux noms de M. Collins et M. Kenny, de ceux de M. Doucet et M. Bernard LeBlanc;

que la liste des membres du Comité spécial de la réforme parlementaire soit modifiée par la substitution, au nom de M. Fraser, de celui de M. Boudreau. (Motion 2.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 10 h 52.